

# Les musées de la Seconde Guerre mondiale

Après deux décennies de latence et de silence, les années 1970 voient l'émergence, partout en France, de nombreux musées<sup>1</sup> consacrés à la Seconde Guerre mondiale. Inscrits dans «l'ère des commémorations» (Pierre Nora), ils recouvrent des enjeux de société, au confluent de l'histoire, du patrimoine et de la mémoire.

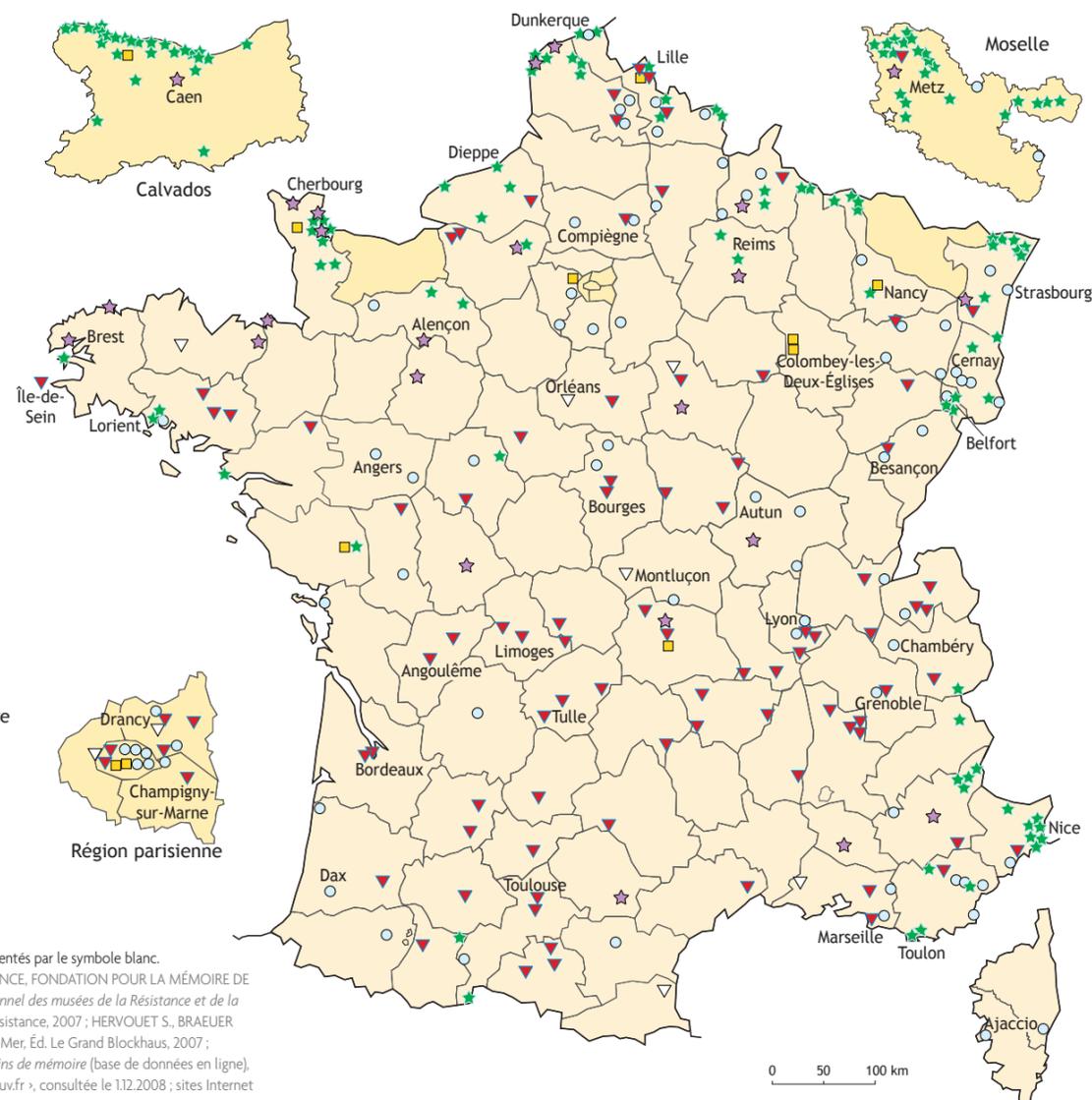
## «CONSTRUIT SUR LES LIEUX MÊMES DES COMBATS<sup>2</sup>»

La formulation semble opérer comme une garantie de légitimité revendiquée, tant les musées consacrés à la Seconde

Guerre mondiale s'implantent presque exclusivement sur des lieux historiques. Logiquement, les musées militaires se rencontrent sur les anciens théâtres d'opérations. Ils investissent ainsi les fortins de la ligne Maginot, aux fron-

tières du Nord-Est (jusqu'à 26 musées en Moselle) ; d'autres participent au tourisme de guerre sur les plages de Normandie (29 dans le Calvados) ou le long du littoral, dans d'anciens bunkers du mur de l'Atlantique.

Les musées de la Seconde Guerre mondiale. Situation au 1<sup>er</sup> décembre 2008



Les musées de la Résistance ou de la Déportation se trouvent en revanche éparpillés dans la moitié sud de la France, notamment dans les anciennes zones de maquis (3 musées dans chacun des départements de la Corrèze, de la Haute-Savoie et de la Haute-Vienne). Enfin, depuis les années 1990, d'anciens camps d'internement ou de transit (Rivesaltes, Les Milles, Drancy) et des lieux de départ vers les camps (Bobigny) se transforment en lieux d'histoire et d'expression de la mémoire concentrationnaire.

## UN PAYSAGE HÉTÉROCLITE

Entre le Mémorial de Caen (5 600 m<sup>2</sup> d'exposition) et le musée de la Seconde Guerre mondiale de Tercé dans la Vienne («20 m linéaires de panneaux») coexistent au total près de 350 musées d'histoire d'une grande variété. Les statuts, le financement, la fréquentation, les ouvertures au public, l'importance des collections sont autant de caractéristiques qui révèlent leur hétérogénéité et soulignent la prééminence des initiatives privées (associations loi 1901) sur celles de l'État. Si celui-ci participe financièrement à de nombreuses créations<sup>3</sup>, il en est rarement le commanditaire. Faut-il voir dans l'absence d'un musée national, à vocation fédératrice, une explication à la multiplication des projets<sup>4</sup> ? Les initiateurs peuvent être regroupés en trois catégories. La première recouvre les acteurs des événements, souvent des résistants, déportés ou victimes qui militent depuis les années 1960 pour l'ouverture de musées, soucieux de ne pas oublier le sacrifice de leurs camarades et de transmettre la mémoire de leur histoire<sup>5</sup>. Une seconde catégorie rassemble les collectionneurs et passionnés d'histoire militaire qui s'inscrivent dans un processus patrimonial. Ils préservent et restaurent bon nombre d'ouvrages militaires délaissés par l'État afin d'y présenter leurs propres collections. Enfin, un troisième acteur, la collectivité territoriale (région, département ou commune), émerge en rachetant les ouvrages d'art abandonnés par l'État et recueille les legs des témoins et des associations qui disparaissent, dans un contexte où le musée s'inscrit dorénavant dans un projet touristique et économique.

## LIEUX DE MÉMOIRE(S) OU LIEUX D'HISTOIRE ?

Force est de reconnaître que les avancées de la connaissance historique

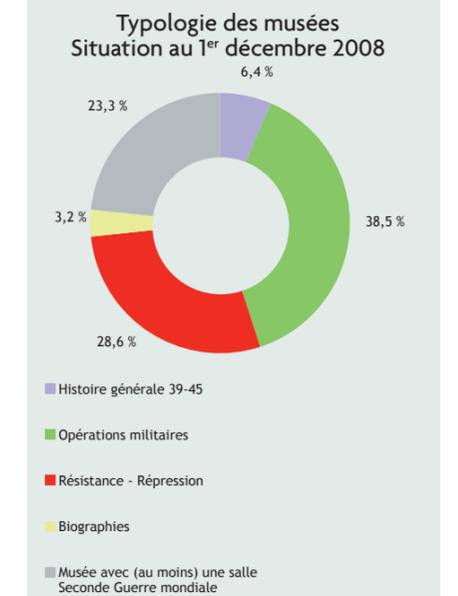
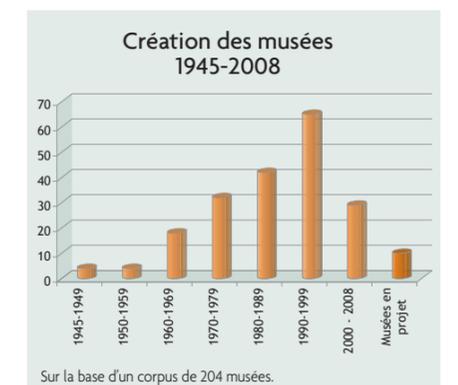
passent rarement les portes de la plupart de ces institutions. Certes, la révision incessante de l'histoire s'accorde mal à l'inertie intrinsèque des musées mais, en réalité, bon nombre de ceux qui sont associatifs ou privés ont une vocation plus mémorielle qu'historique. Le discours, enfermé dans le souvenir, prend le pas sur l'histoire et se limite à la présentation d'un acteur historique, d'un groupe, d'un événement ou d'une bataille, illustré par une multitude d'objets rassemblés tel un reliquaire. Bien que porteuses de valeurs inestimables, les collections sont présentées sans analyse dans un cadre historique restreint et lacunaire. L'histoire se fait ici complaisante, voire nostalgique, souvent oublieuse de la défaite ou de la Collaboration, préférant relater les actions audacieuses des maquis ou les courageux combats des soldats. Toutefois, depuis la fin des années 1980, une nouvelle génération de «mémoriaux» (Caen, Schirmeck, Colombey-les-Deux-Églises) et autres «centres de la mémoire» (Oradour-sur-Glane, Thouars, Natzweiler) s'entoure désormais de professionnels. Garants d'un discours scientifique et critique, historiens, conservateurs, scénographes et enseignants œuvrent pour une muséographie où l'objet acquiert une valeur symbolique, où le son, l'image et l'ambiance participent autant à l'émotion qu'au questionnement du public. Tous misent sur le caractère pédagogique de leur projet et se placent résolument sur le terrain citoyen : «transmettre aux jeunes générations» un message qui se veut universel, celui de la lutte au nom des valeurs démocratiques contre toutes les formes de dictature. Cependant, face aux lois mémorielles, à l'instrumentalisation du passé par les acteurs politiques et associatifs, et à une certaine forme de «concurrence» que se livrent les différentes catégories de victimes, l'histoire, telle qu'elle est présentée dans les musées, reste un enjeu à part entière. De fait, ces derniers n'échappent pas au sacro-saint «devoir de mémoire» que l'on tend désormais à imposer à la société.

FRANÇOISE PASSERA

## Bibliographie

BOURSIER J.-Y. (dir.), *Musées de guerre et mémoriaux*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2005.  
 JOLY M.-H., COMPÈRE-MOREL T., *Des musées d'histoire pour l'avenir*, Paris, Éd. Noésis, 1998.

1. Entendons une définition large du musée : un lieu régulièrement ouvert au public qui offre un discours sur la Seconde Guerre mondiale avec ou sans présentation de collections originales.
2. Musée de la Résistance bretonne, Saint-Marcel (Côtes-d'Armor) : < [http://www.resistance-bretonne.com/menu\\_visite.htm](http://www.resistance-bretonne.com/menu_visite.htm) > (consulté le 16.10.2008).
3. Notamment depuis la création de la Commission interministérielle des musées des deux guerres mondiales en 1985.
4. À la fin des années 1950, le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale a lancé un projet de musée national de la Résistance et de la Déportation qui n'a jamais vu le jour.
5. Les PG et les STO, porteurs de mémoires moins glorieuses, sont totalement absents.



Sur la base d'un corpus de 343 musées.  
 Sources : FONDATION DE LA RÉSISTANCE, FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION, *Annuaire professionnel des musées de la Résistance et de la Déportation* [...], Paris, DMF, 2007 ; HERVOUET S., BRAEUER L., BRAEUER M., *1 200 musées 39/45*, Bats-sur-Mer, Le Grand Blockhaus, 2007 ; Sites Internet des musées.